



Ma M(e)use

Les pages de notre territoire

APPEL A CANDIDATURE « Rencontres et ateliers »

Du 01 janvier au 30 juin 2025

MA M(E)USE, LES PAGES DE NOTRE TERRITOIRE : C'EST QUOI ?

Un livre, écrit avec les élèves de notre territoire dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle. Ce livre, qui sera écrit durant l'année scolaire 2024-25 portera sur le thème de la Meuse, qui devra être leur source d'inspiration. Pour ce faire, des ateliers intergénérationnels seront mis en place entre auteur- élèves- acteurs du territoire (associations culturelles notamment)

Les deux années scolaires suivantes seront dédiées à l'illustration de ce livre, puis à la lecture à voix haute pour la création d'un podcast.

LE PORTEUR DE PROJET : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DAMVILLERS/SPINCOURT

Le territoire est composé de 41 communes dans lesquelles vivent 8 405 habitants. Situé dans le nord du département de la Meuse, à proximité des frontières luxembourgeoises et belges, il est principalement agricole, mais marqué par un passé industriel et minier. Il accueille deux bibliothèques, une dizaine d'associations culturelles et un événement littéraire mensuel et annuel : Version Mangiennes. La ruralité de ce territoire fait de nos concitoyens des publics éloignés de la culture, que cela soit dû à une barrière physique ou psychologique.

LES OBJECTIFS

- Nourrir l'intérêt des jeunes Meusiens et Meusiennes pour les livres et la littérature
- Améliorer leurs connaissances du territoire Meusien
- Créer du lien intergénérationnel sur notre collectivité
- Créer des instants privilégiés entre auteurs et publics

Cette opération, menée conjointement avec les acteurs culturels de Damvillers-Spincourt, a pour but de dynamiser le territoire.

OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURE

L'appel est ouvert aux auteur.e.s ayant publié au moins un livre pour la jeunesse à compte d'éditeur (comprendre chez un éditeur jeunesse bénéficiant de distributeurs et diffuseurs) et ayant une appétence pour le territoire meusien.

ACTIVITÉS DE L'AUTEUR.E

L'auteur.e proposera :

- Des ateliers intergénérationnels dans les différents lieux culturels du territoire : ces ateliers devront être accessibles à tous, sans prérequis particuliers. Ils se présenteront sous la forme d'une rencontre permettant des échanges entre l'auteur.e, les élèves et le public. Ces échanges permettront de nourrir l'imagination des élèves et de commencer l'écriture d'histoires.
- Des ateliers à destination d'enfants de 8 à 11 ans dans un cadre scolaire : la proposition sera sous la forme d'ateliers d'écriture faisant suite aux ateliers intergénérationnels. L'intervention donnera lieu à une production individuelle ou collective ; cette production sera remise à l'enfant ou à la structure partenaire.

LA PÉRIODE D'ANIMATION

Du 01 mars 2025 au 30 juin 2025, sur 16 journées :

- 8 journées parsemées entre avril et juin en ateliers dans les écoles divisées en 2 ateliers de 2 à 3h.
- 8 journées parsemées entre février et avril avec 1 atelier intergénérationnel par jour.
- Les dates précises d'intervention seront déterminées avec l'auteur.e dès que sa candidature sera retenue.

L'ACCUEIL ET LES LIEUX D'ANIMATION

Le projet vise à favoriser l'accès à la culture et l'intérêt pour le livre. Les ateliers intergénérationnels prendront place dans les locaux de partenaires culturels (bibliothèque, café culturel)

CONDITIONS FINANCIERES

L'auteur.e sera rémunéré.e au tarif préconisé par la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, à savoir 505.07 € pour une journée d'animation.

Les frais de restauration, hébergement et transport sont pris en charge par l'organisateur ; l'auteur.e devra néanmoins avancer ses frais de transport : train en seconde classe ou véhicule personnel selon barème fiscal en vigueur, qui seront remboursés sur présentation de facture/ticket de caisse. Le transport de l'auteur.e du lieu d'hébergement au lieu d'intervention peut être assuré par l'organisateur (véhicule de location)

FRAIS ET ÉQUIPEMENTS D'ANIMATION

L'organisateur peut prendre en charge l'achat de fournitures d'activités (papier, crayons, colle...), hors outils spécifiques, dans la limite d'une enveloppe de 500€ pour 16 journées d'intervention. Une liste de matériels devra être transmise 1 mois minimum avant le début de l'intervention. L'organisateur pourra fournir du matériel de projection (vidéoprojecteur, écran)

Pour candidater à cet appel à projet :

DÉPÔT DE DOSSIER

- présentation détaillée de l'œuvre et des ateliers proposés
- biographie synthétique comprenant le statut juridique et professionnel
- tout autre élément susceptible de compléter le dossier

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- capacité à stimuler la créativité des enfants
- adéquation entre le contenu proposé et le public cible
- singularité de l'univers de l'auteur.e
- motivation à travailler de manière collaborative
- motivation à travailler en milieu rural
- titulaire du permis de conduire
- être véhiculé serait un plus

JURY

Le jury sera composé d'élus en charge de la culture, bibliothécaires et professionnels de la jeunesse.

CALENDRIER

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 29 janvier 2025 minuit.

Les résultats seront communiqués à partir du 20 janvier 2025

MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les dossiers devront être transmis par mail à morgane.bernard@damvillers-spincourt.fr

CONTACT

BERNARD Morgane, chargée développement culture,
morgane.bernard@damvillers-spincourt.fr / 06.43.78.65.64

